

CODE FORMATION

BAT 4.1



PUBLIC :

Les opérateurs se destinant à réaliser des diagnostics acoustiques de réception dans les bâtiments de logements.



EFFECTIF :

6 à 12 personnes



PRIX :

1485 € HT / Personne



DUREE ET LIEUX :

21 heures soit 3 jours
PARIS / TOULOUSE

**MODALITÉS
PEDAGOGIQUES**

Diaporama avec exposés
Illustrations à partir de cas concrets et de retour d'expérience.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Remise des documents papier et voie électronique.
Utilisation du matériel de mesure.

MODALITÉS INTERVENTION

En présentiel.

MODALITÉS D'EVALUATION

Modalité d'évaluation des acquis par questionnaires à la fin de la session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Siège social

163 rue du Colombier
31670 LABEGE
Tél: +33(0)5 62 24 36 76
SIRET 450 059 001 000 21



ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT : DIAGNOSTIC ACOUSTIQUE DE RECEPTION DE LOGEMENT



OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les objectifs acoustiques réglementaires à atteindre pour les bâtiments de logements neufs,
- Connaître les contraintes normatives concernant les mesures acoustiques d'isolement au bruit aérien (intérieur et extérieur) et d'impact, et des niveaux sonores dues aux équipements techniques,
- Réaliser l'ensemble des mesures acoustiques demandées par l'arrêté du 27 novembre 2012,
- Pouvoir faire une analyse critique des résultats obtenus.



PRE-REQUIS :

Avoir de bonnes connaissances acoustique et avoir déjà fait des études acoustiques ou avoir suivi les modules BAT 1.1 et BAT 2.1

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

JOUR 1 : Objectifs acoustiques et matériels de mesures

1. Rappels de notions acoustiques de bases

- La perception sonore et la notion de gêne
Échelle des décibels et pondérations,
Bruits utiles, bruits dérangeants,
Paysage sonore et apprentissage,
Gêne, émergence.

- Les éléments techniques que l'on ne peut ignorer
Exercices de calcul en dB :

- somme de deux bruits,
- correction de bruit de fond,
- rapport « signal/bruit »
- émergence.

Niveau continue équivalent « Leq » :

- définition,
- exercices de calculs.

Analyse fréquentielle et pondération (A) :

- calcul d'un niveau global en dB(A) à partir de son spectre,
- calcul d'une émergence fréquentielle.

2. Rappels du contexte réglementaire actuel pour les bâtiments de logements

- Arrêté du 30 juin 1999 (Gabarit W, rose et route, critères utilisés, correction par rapport à la durée de réverbération,...),
- Arrêté du 27 novembre 2012 (importance de l'attestation, nombre et type de mesures à réaliser).

3. Rappels du contexte normatif

- Norme NF S 31-057 et Normes NF EN ISO 10052,
- Comparaison des textes et contraintes.

contact@gamba-formation.fr

www.gamba-formation.fr

N° déclaration d'activité : 73.31.04256.31



4. Rappels sur l'émission et la propagation du bruit

Puissance, pression et intensité acoustique,
Fréquence et longueur d'onde,
Transmission et réflexion,
Phénomène de réverbération, modes propres.

5. Le matériel de mesure

Sources et signal sonore concernant le bruit aérien,
Sources sonores concernant le bruit d'impact,
Sonomètres.

JOUR 2 : Mesures de l'isolement acoustique au bruit aérien

Méthode de mesure, manipulation et mise en situation concernant :

1. Les mesures de l'isolement acoustique de façade

Analyse des méthodes et contraintes normatives,
Réalisation des mesures dans nos locaux,
Dépouillement et analyse des résultats (repérage des voies de transmissions, mise en relation des résultats chiffrés avec les phénomènes « entendus »).

2. Les mesures de l'isolement acoustique entre locaux

Analyse des méthodes et contraintes normatives,
Réalisation des mesures dans nos locaux,
Dépouillement et analyse des résultats (repérage des ponts phoniques, mise en relation des résultats chiffrés avec les phénomènes « entendus »).

JOUR 3 : Mesures de l'isolement acoustique au bruit d'impact et des bruits d'équipements

Méthode de mesure, manipulation et mise en situation concernant :

1. Les mesures de l'isolement acoustique au bruit d'impact

Analyse des méthodes et contraintes normatives,
Réalisation des mesures dans nos locaux,
Dépouillement et analyse des résultats.

2. Les mesures de les niveaux sonores des équipements techniques

Analyse des méthodes et contraintes normatives,
Réalisation des mesures dans nos locaux,
Dépouillement et analyse des résultats.